

# Sommaire

<b>Les bibliothèques fournisseuses</b>	<b>1</b>
Périmètre	1
Les services proposés	1
<b>Articulation avec le logiciel Supeb</b>	<b>1</b>
<b>Description de l'algorithme Supeb</b>	<b>2</b>
La recherche de localisation	2
<b>Les paramètres fournisseurs</b>	<b>3</b>
Le RCR doit être déclaré membre Supeb	3
Période de fermeture	3
Type de demandeur autorisé	3
Fourniture express	3
Type de document fourni	3
Types de prêt fourni	3
Code de coopération accepté	3
Délai de disponibilité	3
Capacité journalière	3
Bibliothèque Chainante	3
<b>Paramètres demandeur</b>	<b>4</b>
Fourniture interne autorisée	4
Ordre des fournisseurs pour l'envoi de la demande	4
<b>La table des services</b>	<b>5</b>
Description	5
Documents retournables	5
Documents non retournables	5
Les types de documents en 008	7
<b>La table des tarifs : description de l'existant dans Supeb</b>	<b>7</b>
Description	8
Exemple de tarif	9

## **Les bibliothèques fournisseuses**

### **Périmètre**

Qui seront les fournisseurs dans le dispositif Refdoc ? L'INIST, les fournisseurs du réseau Supeb, les bibliothèques du CCFR...

### **Les services proposés**

Chaque bibliothèque fournisseuse doit avoir la possibilité d'effectuer un paramétrage de son activité fournisseur. Il est aussi prévu que Refdoc permette d'afficher les coûts des services proposés. Ces coûts eux-mêmes pouvant varier selon le demandeur.

## **Articulation avec le logiciel Supeb**

Dans la mesure où le réseau Supeb fait partie du dispositif Refdoc, à savoir que les bibliothèques fournisseuses continueront à utiliser la fonction fournisseur à travers le logiciel Supeb, il convient de décrire le paramétrage existant dans Supeb. En effet, puisque la recherche de fournisseurs sera faite depuis un autre module que le logiciel Supeb, il faut décrire les fonctionnalités de l'algorithme actuel.

L'algorithme utilise deux sources de données :

- Les exemplaires des notices bibliographiques, plus particulièrement la zone 930
- Les paramètres fournisseurs stockés dans une table SQL. Les paramètres décrivent l'activité fournisseur de prêts, plus exactement de documents « non retournables » et de reproductions soit de documents « non retournables ».

Est-il possible d'utiliser la table SQL des paramètres fournisseurs actuelle ou faut-il la refaire ?

La table actuelle est-elle exhaustive ? Si elle ne l'est pas il faut la refaire car il est impossible de faire évoluer Supeb. Si elle doit être refaite, où doit-elle se trouver coté Sudoc ou coté Refdoc ?

Comment les paramètres fournisseurs sont-ils gérés dans Refdoc aujourd'hui ? Existe-t-il une base de données, comment est-elle mise à jour ?

Aujourd'hui le paramétrage initial pour chaque bibliothèque demandeuse et fournisseuse est fait par l'ABES puis ce sont les utilisateurs professionnels de Supeb qui font leurs mises à jour. Les mises à jour principales concernent les périodes de fermeture et l'adresse. Si une nouvelle table est structurée pour les besoins de Refdoc, une interface utilisateur doit en permettre la mise à jour.

Parmi les types de demandes pouvant être acceptés par les fournisseurs, il y a la demande libre. Il s'agit d'une demande saisie manuellement. Si toutes les demandes sont désormais émises par Refdoc, y compris celles faites par les utilisateurs professionnels du réseau Supeb, il faudra que Refdoc intègre un formulaire de saisie libre. Les demandeurs n'auront pas tous accès au service de demande libre et les fournisseurs du réseau Supeb peuvent refuser la réception de demandes libres.

**La question de l'envoi des demandes par les professionnels du réseau Supeb par Refdoc est encore un point qui reste à confirmer. Cela impacte beaucoup de changements.**

## **Description de l'algorithme Supeb**

### **La recherche de localisation**

Parmi les exemplaires récupérés, il faut sélectionner dans la zone 930\$j, ceux dont le code PEB n'est pas « g », exclu du peb.

Les RCR résultant de cette sélection (ils figurent en 930\$b) devront ensuite être passés à la moulinette « paramètres fournisseurs ».

Selon le type de demande, prêt ou reproduction, chacun des paramètres suivants est examiné, dans la fiche fournisseur de prêts ou dans la fiche fournisseur de reproductions pour la génération de la liste de fournisseurs. La liste résultant de ce « matching » est ensuite triée. Un premier tri est fait en fonction de la valeur contenue dans Paramètres demandeurs >> Ordre des fournisseurs (CADIST etc.) puis en fonction d'autres critères tels que vitesse de réponse, taux de réponse positives etc.

Faudra-t-il intégrer d'autres paramètres tels que le coût, la pratique de la réciprocité, la proximité géographique, etc. ? Une demande récurrente de la part des demandeurs du réseau PEB est de pouvoir utiliser une liste préférée qui serait utilisée en filtre supplémentaire. En tous cas on attend de la nouvelle interface qu'elle offre beaucoup de souplesse pour manipuler la liste de fournisseurs.

## **Les paramètres fournisseurs**

Attention, il existe deux paramétrages, celui de la fourniture de documents retournables et celui de documents non retournables.

### **Le RCR doit être déclaré membre Supeb**

L'existence d'une fiche fournisseur suffit à déclarer la bibliothèque comme membre du réseau Supeb. Une bibliothèque peut fournir des reproductions et pas de prêt.

### **Période de fermeture**

La bibliothèque doit être ouverte. Aujourd'hui il est possible de paramétrer indépendamment la fourniture des prêts et la fourniture des reproductions. Autrement dit une des deux activités peut être ouverte alors que l'autre est fermée.

### **Type de demandeur autorisé**

Fonction qui n'est pas mise en œuvre dans notre contexte. Permet d'indiquer à quel type de demandeur on fournit.

### **Fourniture express**

Pas de réalité dans notre contexte aujourd'hui.

### **Type de document fourni**

La liste des types de documents est indiquée dans le chapitre suivant. Elle est basée sur le contenu de la zone Unimarc 008. Les codes Unimarc sont convertis, ce qui explique la différence avec les codes qui figurent dans le module Supeb (voir [TypeDoc](#)).

### **Types de prêt fourni**

Parmi les codes PEB qui figure en 930\$j, on spécifie ceux pour lesquels on accepte une FDD. La gestion des demandes libres se paramètre ici.

### **Code de coopération accepté**

Permet d'indiquer la catégorie de fournisseur à laquelle on appartient, normal, CADIST, CCFR.

### **Délai de disponibilité**

Temps nécessaire à la préparation d'un document entre le catalogage de l'exemplaire et sa mise à disposition en FDD.

### **Capacité journalière**

Permet d'indiquer le nombre de prêt ou de reproduction que l'on peut traiter dans une journée.

### **Bibliothèque Chainante**

Permet de déléguer la fourniture du document à une autre bibliothèque déclarée bibliothèque fédératrice du PEB dans un établissement. Le document est localisé

dans une bibliothèque mais cette dernière n'a pas de service de PEB. On indique alors le RCR de la bibliothèque qui va traiter la demande de FDD à sa place.

Il y a 337 fournisseurs PEB et 166 bibliothèques chaînées.

### **Paramètres demandeur**

Il existe aussi un écran de paramétrage de l'activité demandeur. Si demain les demandes passent par Refdoc ces paramètres devront aussi être intégrés :

#### **Fourniture interne autorisée**

Permet d'indiquer si la bibliothèque autorise l'envoi de demandes pour des documents qui sont localisés dans sa propre bibliothèque.

#### **Ordre des fournisseurs pour l'envoi de la demande**

L'ordre et les catégories de bibliothèques sont paramétrés par l'Abes :

- B pour mettre les CADIST en premier
- A pour les autres
- C pour les demandes du CCFR

## La table des services

### Description

Chaque fournisseur devra pouvoir décrire ses services dans une table. Il se peut que ces services soient aussi fonction du demandeur. Il existe des droits hérités du login demandeur, sont-ils suffisants ou faut-il permettre aux fournisseurs d'ajouter des profils personnalisés. De la même façon pour l'affichage des coûts, ceux-ci peuvent varier en fonction du demandeur.

En termes de services la description est assez simple. C'est le nombre de combinaisons si l'on y ajoute en plus les types de demandeur, qui devient important.

### Documents retournables

Type de document <sup>1</sup>	Mode d'envoi	
	Poste	Rapide
Livre		
Partition		
Thèse		
Document Audiovisuel		
Carte		
Périodique		
Document sonore		
Illustrations		

### Documents non retournables

On retrouve les mêmes catégories avec les articles en plus. Pour le reste il peut s'agir de reproduction intégrale (thèses) ou de parties.

---



<sup>1</sup> Il est à mettre en relation avec la zone unimarc 008. Voir la liste complète des types de documents plus bas.

ANNEXE 4

Type de documents	Mode d'envoi					
	Poste	Rapide	Ariel	Fax	FED LES	FED LED
Article						
Livre						
Partition						
Thèse / Partie de thèse						
Document Audiovisuel						
Carte						
Périodique						
Document sonore						
Illustrations						

## Les types de documents en 008

Code	Information
Aa	<a href="#">Monographie imprimée</a>
Ab	<a href="#">Périodique imprimé</a>
Ad	<a href="#">Collection imprimée</a>
Ar	<a href="#">Recueil factice d'imprimés</a>
As	<a href="#">Partie composante d'imprimé</a>
Ba	<a href="#">Document audiovisuel</a>
Bb	<a href="#">Périodique sous forme de documents audiovisuels</a>
Bd	<a href="#">Collection de documents audiovisuels</a>
Br	<a href="#">Recueil factice de documents audiovisuels</a>
Bs	<a href="#">Extrait de document audiovisuel</a>
Fa	<a href="#">Manuscrit</a>
Ga	<a href="#">Enregistrement sonore musical</a>
Gd	<a href="#">Collection d'enregistrements sonores musicaux</a>
Ia	<a href="#">Image fixe</a>
Ka	<a href="#">Carte imprimée</a>
Kd	<a href="#">Collection de cartes imprimées</a>
La	<a href="#">Partition manuscrite</a>
Ma	<a href="#">Partition imprimée</a>
Md	<a href="#">Collection de partitions imprimées</a>
Na	<a href="#">Enregistrement sonore non musical</a>
Nb	<a href="#">Périodique sous forme d'enregistrements sonores non musicaux</a>
Nd	<a href="#">Collection d'enregistrements sonores non musicaux</a>
Oa	<a href="#">Document électronique</a>
Ob	<a href="#">Périodique électronique</a>
Od	<a href="#">Collection de documents électroniques</a>
On	<a href="#">Partie de document électronique</a>
Ox	Document électronique (valeur définie pour les imports Dublin Core - NE PAS UTILISER EN CATALOGAGE)
Oy	Document électronique (NE PAS UTILISER EN CATALOGAGE)
Pa	<a href="#">Carte manuscrite</a>
Va	Objet
Za	<a href="#">Document multimédia multisupport</a>
Zb	Périodique multimédia multisupport
Zd	Collection de documents multimédias multisupports
Zr	Recueil factice de documents multimédias multisupports

 retour zone 008 positions 12  haut de page

### La table des tarifs : description de l'existant dans Supeb

Dans CBS il existe un module de gestion des tarifs qui permet d'afficher à l'utilisateur les coûts pratiqués par les bibliothèques fournisseuses. Il est couplé avec un module de compte.

Cette fonctionnalité n'a pas été mise en œuvre. Il est possible de définir autant de tables de tarifs que de services et cela pour chaque fournisseur.

Si ce n'est celle-ci qui est utilisée dans le cadre de notre projet, on peut en partie s'en inspirer. Reste à savoir comment elle sera alimentée par les bibliothèques. La table CBS peut être remplie via WinIBW donc par les bibliothèques.



Notons que ce modèle n'est pas compatible avec la notion de tranches de bases et de tranches complémentaires. Il est destiné à une tarification à l'unité.

## Description

Trois modes de facturation sont disponibles : Utilisateur, Externe, Library.

Fourniture Express : oui/non

Type de fourniture : Prêt ou Copie

Type de bibliothèque :

Type(s) de bibliothèque
C : Detenteur de copie
H : Bibliotheque d'ecole
L : Bibliotheque
M : Bibliotheque d'entreprise
P : Bibliotheque publique
S : Bibliotheque de recherche
U : Bibliotheque universitaire

Dans Supeb seul « L » est utilisé. Les bibliothèques ne sont pas catégorisées.

Code de coopération : est en relation avec un code qui identifie les bibliothèques fournisseuses (A : généralement, B pour CADIST, C pour PIB/CCFR). Cela permet de trier la liste de fournisseurs (BAC)

Type de document :

Fournit le type de documents
A Articles
B Livres
F Manuscrits
G Documents sonores
I Illustrations
K Cartes
M Partitions
N Musique
O Documents électroniques
T Périodiques
V Documents audio-visuels
X Autre / inconnu
Y Theses

Mode d'envoi :

Modes de fourniture possibles	
P	Courrier
E	Adresse mél
F	Télécopie
T	FTP actif
V	FTP passif
C	Express

Coût réel : Oui/Non

Remboursement des frais fixes : Oui/Non

Frais fixes : en €

Coût minimum : en €

Coût maximum : en €

Coût de l'unité : en €

### Exemple de tarif

On peut définir par bibliothèque autant de tarifs que de combinaisons de services.

Bibliothèque 999000005 | ABES : 999000005 | Dernière mise à jour 08-06-2010 11:46 par M1999

Mode de facturation	Utilisateur ▼
Fourniture express ?	<input type="checkbox"/>
Type fourniture	Prêt ▼
Type(s) de bibliothèque <a href="#">i</a>	~
Code(s) coopération	~
Types de document <a href="#">i</a>	~
Mode d'envoi <a href="#">i</a>	~
Coût réel ?	<input type="checkbox"/>
Remboursement des frais fixes ?	<input type="checkbox"/>
Frais fixes ?	EUR
Coût minimum	EUR 10,00
Coût maximum	EUR 100,00
Coût de l'unité	EUR 10,00